Beaumont-le
FRC 1
3170

CONVENTION NATIONALE.

Case
FRC
14601

LETTRE

DU

MINISTRE DE LA GUERRE

AU

CITOYEN PRÉSIDENT

DE LA CONVENTION NATIONALE,

Du 15 Mars 1793, l'an deuxième de la République française.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYEN PRÉSIDENT,

LORSQUE j'ai reçu la nouvelle du choix que la Convention nationale avoit bien voulu faire de moi pour le ministère de la guerre, j'étois tellement occupé au conseil par la discussion de quelques dépêches importantes que je venois de recevoir des armées, que je n'ai pu me rendre sur-le-champ à la Convention nationale, comme le président m'y invitoit.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Je la prie de recevoir aujourd'hui les témoignages de ma profonde sensibilité pour cette seconde preuve de sa confiance ; elle m'honore infiniment, elle m'encourage, et elle est pour moi la seule récompense que je puisse ambitionner des soins que je me suis donnés pour bien servir la chose publique, depuis que je suis entré au ministère de la guerre.

J'avois donné ma démission de cette place, parce que je me croyois plus utile à l'armée, dans un moment où les mouvemens des ennemis pouvoient nous obliger, plutôt que je ne l'avois cru, à quelques dispositions actives du côté du Luxembourg. La Convention nationale me croit encore nécessaire au ministère, je soumets mon jugement au sien, et je reste.

Mais je dois, avec ma franchise ordinaire, lui déclarer que je pense qu'il est indispensable que je retourne à l'armée, dès l'instant où la campagne sera prête à s'ouvrir dans toutes les parties, c'est-à-dire, dans les premiers jours d'avril. C'est dans les camps et à la tête des braves soldats français que je me suis toujours cru plus propre à servir mon pays.

J'emploierai le temps qui s'écoulera d'ici à cette époque à perfectionner l'administration du département de la guerre : déja elle commence à marcher ; je suis secondé, et investi de la confiance de la représentation nationale ; il n'est rien que je n'aie le courage d'entreprendre. Un zèle ardent, une activité continuelle, un véritable desir du bien, voilà ce qui m'anime, et je promets d'en donner des preuves.

La Convention nationale, moins pressée peut-être dans quelque temps par les travaux importans qui

l'occupent aujourd'hui, pourra plus aisément fixer son choix sur mon successeur. Je lui laisserai, si mes efforts continuent à être heureux, une administration ranimée dans toutes ses parties, des agens pleins de volonté et de patriotisme; enfin il trouvera toutes les facilités qu'il aura été en mon pouvoir de lui ménager: moi, j'irai reprendre la carrière que je n'aurois jamais quittée, sans l'obéissance qu'un vrai Républicain doit à l'expression de la volonté nationale, et sans l'intime persuasion où je suis, que, quel que soit le poste qu'elle nous assigne, nous devons nous y rendre et y faire de notre mieux.

Le Général-Ministre de la Guerre.

BEURNONVILLE.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.